



Bonne année à tous !



La cérémonie des Vœux de la Municipalité se déroulera le samedi 21 janvier à partir de 18h à l'Espace Olympe de Gougues.

À cette occasion, vous pourrez découvrir un projet auquel la municipalité apporte son soutien : le voyage des résidents de l'Institut Médico-Éducatif pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres, en juillet prochain.

À cette fin, la municipalité a fait dessiner ses cartes de vœux par les enfants de l'IME. Ainsi, 2 000 cartes ont été réalisées suivant différentes techniques graphiques. Et chaque dessin est unique !

Vous pourrez en découvrir certains exemplaires le 21 janvier à l'Espace Olympe de Gougues.

Bonne et heureuse année à tous et nos meilleurs vœux pour 2012 !



Conseil municipal des enfants

Les nouveaux conseillers élus pour 2 ans



Les élections du 25 novembre ont eu un franc succès avec, notamment, plus de 30 candidatures pour 29 postes de conseillers. Les heureux élus ont connu leur première séance le 3 décembre, présidée par Mme la Maire, en salle du conseil municipal.

On compte notamment 5 élus à l'école Louis Babin, 4 à Joliot-Curie, 9 à Langevin, 6 à Vallès, 5 au collège.

Trois commissions ont été créées, elles traiteront des domaines suivants : solidarité, sports et loisirs, environnement.

Inscriptions sur les listes électorales

En 2012 deux échéances électorales importantes sont au rendez-vous : la présidentielle et les législatives. Alors, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales ! Vous avez jusqu'au 31 décembre pour venir le faire en mairie.

Horaires de la mairie

État civil, Enfance

Lundi, mercredi et vendredi : 8h30-12h/13h30-17h

Mardi : 8h30-12h/13h30-18h

Jeudi : 8h30-12h

Samedi : 9h-12h

CCAS

Lundi, mercredi et vendredi :

8h30-12h/13h30-16h30

Mardi :

8h30-12h/13h30-18h

Jeudi : 9h-12h

Urbanisme

Lundi et vendredi : 8h30-12h/13h30-17h

Mardi : 13h30-18h

Mercredi : 8h30-12h

Jeudi : fermé au public

Samedi : 9h-12h

Attention ! Fermeture des services le 31 décembre. Seule une permanence sera assurée pour les inscriptions sur les listes électorales.

Centre d'échanges internationaux

Le CEI recherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture françaises. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.

Pour tous renseignements : Mme Sylvia Garcia-Renard, responsable locale, tél. 01 39 71 79 68.

Papiers et emballages dans le même bac jaune !

À partir du 1^{er} janvier, la collecte des papiers et des emballages se fait dans le bac jaune. Cela ne changera rien pour vous au niveau des collectes. La seule chose à faire : réunir dans le même bac (jaune) les papiers et les emballages. Afin de faciliter la transition, durant tout le mois de janvier les bacs bleus continueront d'être collectés. Ensuite, vous pourrez conserver ce bac bleu et l'utiliser à votre convenance.

Surveillez votre boîte aux lettres ! Vous y trouverez prochainement le calendrier du tri de l'année 2012.

Pharmacies de garde

JANVIER

Dimanche 1^{er}

- MICHELS (Leuville, centre commercial Simply Market) – 01 60 84 22 56
- LEMAS (Bruyères-le-Châtel, rue de la Libération) – 01 64 90 07 11

Dimanche 8

- SCHOM (Arpajon, place du Marché) – 01 64 90 00 15
- MORISSEAU (Saint-Vrain, rue de la Libération) – 01 64 56 11 12

Dimanche 15

- MENARD et CORLOUER (Breuillet, centre commercial Port Sud) – 01 64 58 47 00
- PAROLINI (Itteville, rue Saint-Germain) – 01 64 93 10 25

Dimanche 22

- HUA (Saint-Germain-lès-Arpajon, résidence Louis-Babin) – 01 64 90 01 05
- CAIGNARD et DEFIVES (Saint-Chéron, rue Charles de Gaulle) – 01 64 56 67 36

Dimanche 29

- GACHELIN (Breuillet, rue de la Mare) – 01 64 58 70 53
- CHARRIN-SCHOM (Janville-sur-Juine, rue A. Thorin) – 01 60 82 86 03

Vie des associations

Florent Dorison se prépare pour Ankara

En kung-fu, le Germinois a fait son entrée dans le cercle fermé des sportifs de haut niveau. Il se prépare, avec ses maîtres de l'ASSGA Kung Fu, aux championnats d'Europe qui se dérouleront prochainement à Ankara (Turquie).

Lire et faire lire

L'association des Familles d'Arpajon et ses environs (AFAE) en convention avec l'UDAF et la Ligue de l'Enseignement pour la mise en œuvre du programme « Lire et faire lire », assure les plannings d'intervention des retraités des écoles d'Arpajon et ses environs. À Saint-Germain-lès-Arpajon, sont affiliées à ce programme 3 écoles : Louis Babin, Joliot-Curie et Elsa Triolet.

L'association recherche toujours des retraités bénévoles pour intervenir auprès des enfants, dans le cadre du projet pédagogique, pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature.

Pour tous renseignements : Jean Chezlemas, coordonnateur local : 01 60 83 25 73 ; courriel : jean.chezlemas@wanadoo.fr

Cartes de pêche... en ligne !

La carte de pêche 2012 est distribuée via internet depuis le 19 décembre. En quelques clics, vous pouvez imprimer votre carte de pêche en vous connectant sur le site : www.cartedepêche.fr
Créez votre compte, choisissez l'association à laquelle vous souhaitez adhérer, réglez par carte bleue et imprimez.

Judo



Le 19 novembre, l'AG2G était au dojo départemental de Brétigny pour une compétition de District 1 - Benjamins/benjamines :

- Médaille d'argent (2^e) : Elsa Lemoine, Théo Spenato, Vinny Alemba, Alexis Cabanita, Nicolas Dias, Thibault Heulin, Kilian Gévin.
- Médaille de bronze (3^e) : Alexia Montourcy, Sarah Huet, Antoine Royer.
- Médaille de bronze (4^e) : Élise Houssier, Adam El Fakir, Gael Le Fur, Enzo Brodelot, Thomas Coesnon, Nicolas Tamarin, Antoine Richard, Clément Cablé.

Le 25 novembre, les judokas se sont entraînés avec Soho Fujii (4 fois champion du monde).

Deux jours plus tard, le club était représenté au dojo départemental de Brétigny, par les équipes de cadets et juniors.

Téléthon

L'ASSGA Football a entretenu le feu de l'espoir dès le vendredi 2 décembre au soir, jusqu'au lendemain à 17h. Chaque buche mise au feu ajoutait des euros aux dons du Téléthon pour un total de 450 euros.

Réalisé et imprimé par IME certifié ISO 14001. Cet ouvrage a été réalisé avec des encres végétales sur du papier 100 % PEFC issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées chez un imprimeur respectant toutes les normes environnementales.



Intoxications au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et non irritant. Il est donc indétectable par l'homme. Maux de tête, nausées, vertiges, troubles visuels sont les premiers symptômes.

Dans ce cas, il faut : aérer immédiatement les pièces en ouvrant portes et fenêtres, évacuer les locaux, appeler les secours (112) ou les pompiers (18) ou le SAMU (15). Veiller à bien ventiler son logement : aérer quotidiennement et ne jamais obstruer les grilles de ventilation.

Faire vérifier et entretenir chaque année par un professionnel qualifié les installations de chauffage et les conduits de fumée, de préférence avant la saison hivernale.

Accident corporel causé par un tiers : déclarez-le !

Avec 29 millions d'euros récupérés en 2010 dans l'Essonne, le recours contre tiers, essentiel pour préserver notre système de santé, repose sur un geste citoyen : prévenir l'Assurance Maladie si l'on est victime d'un accident causé par une autre personne.

La victime doit déclarer à l'Assurance Maladie, sous 15 jours, prévenir les professionnels de santé ou les hôpitaux consultés pour les soins éventuels.

L'Assurance Maladie pourra alors récupérer auprès de la compagnie d'assurance de la personne responsable ou auprès du responsable lui-même s'il n'a pas d'assurance, les frais engagés pour les soins de la victime. **Ainsi, ces dépenses ne sont pas supportées par la collectivité.**

Comment déclarer l'accident ?

En ligne sur www.ameli.fr

Par courriel à partir du compte personnel sur www.ameli.fr

Assurance retraite

Depuis le 23 décembre, l'accueil du public n'est plus assuré au siège de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, dans le 19^e arrondissement de Paris.

Désormais, 3 possibilités vous sont proposées :

- Composer le 39 60 sur votre téléphone pour obtenir tous les renseignements qui vous seront utiles ;
- Vous rendre sur le site internet : www.lassuranceretraite.fr
- Prendre rendez-vous auprès de l'agence retraite la plus proche (adresses disponibles sur www.lassuranceretraite.fr, rubrique « Votre caisse de retraite »).

Agenda des sorties

- **Samedi 7 janvier** : ballet Alexandrov, spectacle de danses russes, 20h30, Espace Olympe de Gouges.*
- **Jeu 12 janvier** : « café à écrire », Espace Olympe de Gouges, de 19h à 22h.*
- **Mercredi 18 janvier** : contes russes, 18h, Espace Olympe de Gouges.*
- **Mercredi 25 janvier** : conseil municipal, 20h30, en mairie.
- **Samedi 21 janvier** : vœux de la municipalité, Espace Olympe de Gouges, à partir de 18h.
- **Dimanche 29 janvier** : stage de salsa, 14h-18h, salle Ingrid Betancourt.*
- **Samedi 4 février** : « Nuit blanche chez Francis », spectacle à 20h30, Espace Olympe de Gouges.*
- **Mercredi 15 février** : conseil municipal, 20h30, en mairie.
- **Vendredi 17 février** : chanson avec Olivier Neveux, 20h, Espace Olympe de Gouges.*

* Renseignements : 01 69 26 14 15.

Agenda des sportifs

- **Dimanche 8 janvier** : tournoi de judo au gymnase, toute la journée.